



L'élevage porcin

dans les moyennes et grandes exploitations

2^e
rang national
en termes
d'effectifs
porcins

Avec 1 626 000 têtes en 2010, soit 12 % du total national, le cheptel porcin des Pays de la Loire est le deuxième après celui de la Bretagne. Si ce cheptel a baissé de 6 % en 10 ans, c'est un élevage sur trois qui a disparu au cours de cette période. La Mayenne reste le premier département porcin ligérien et accueille un tiers des 1 700 élevages de la région. Mais c'est en Loire-Atlantique que se situent les plus grands élevages.

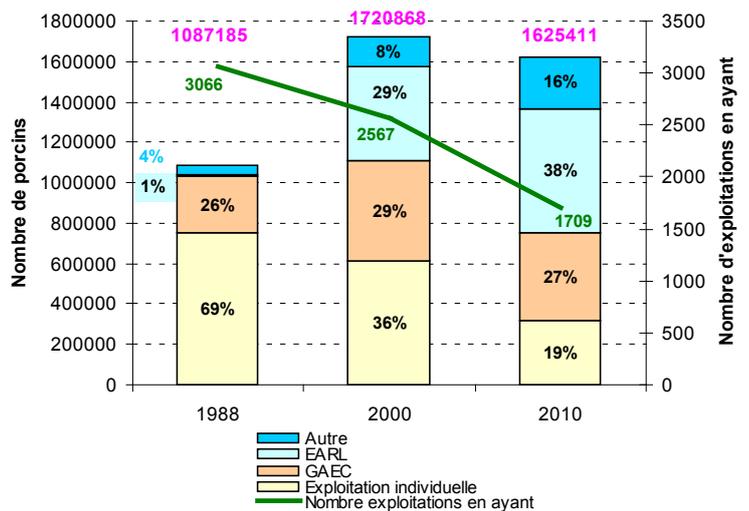
Depuis 2000, la concentration s'est accentuée, les ateliers ont grandi et la production s'est intensifiée. 44 % du cheptel destiné à l'engraissement se situe dans des unités ayant au moins 1 000 porcs à l'engrais et seuls 900 élevages possèdent des truies. Des écarts importants existent entre élevages : en effet, un quart de ceux-ci possède moins de 400 têtes (seulement 5 % du cheptel) et un autre quart dépasse 1 200 têtes (57 % du cheptel). La spécialisation est plus prononcée. Plus de quatre élevages sur dix sont classés dans l'OTEX « exploitations porcines spécialisées » et disposent de 64 % du cheptel. L'OTEX « hors sol » prise en son ensemble comptabilise 71 % des élevages porcins et 88 % du cheptel.

Si les naisseurs-engraisseurs sont toujours les plus nombreux (45 % des éleveurs), leur part a diminué au cours de la décennie (53 % en 2000). Ils détiennent encore les deux tiers du cheptel. Un quart des éleveurs porcins pratiquent uniquement l'engraissement et ils possèdent 18 % des porcs destinés à l'engraissement.

La forme sociétaire est aujourd'hui le statut choisi par trois exploitations sur quatre (contre une sur deux en 2000). L'EARL est la forme la plus présente avec deux associés en moyenne.

La forme sociétaire est aujourd'hui le statut choisi par trois exploitations sur quatre (contre une sur deux en 2000). L'EARL est la forme la plus présente avec deux associés en moyenne.

Evolution du nombre d'exploitations moyennes et grandes en ayant et du nombre de porcs selon le statut de ces exploitations en Pays de la Loire



Source : Agreste - recensements agricoles 1988, 2000 et 2010

Les effectifs en porcins par OTEX dans les moyennes et grandes exploitations en 2010

OTEX	Loire-Atlantique	Maine et Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire	France métropolitaine
Grandes cultures	-	-	s	s	-	374	32 020
Maraîchage et horticulture	-	s	-	s	-	s	5 403
Viticulture, cultures fruitières et autres cultures permanentes	-	s	-	-	-	s	1 560
Bovins lait	468	1 087	3 938	539	-	6 032	62 842
Bovins viande	-	s	s	s	s	969	10 642
Bovins mixte	s	s	1 375	s	s	2 604	13 192
Ovins, caprins et autres herbivores	s	s	-	-	167	511	9 095
Hors sol	241 777	269 155	424 054	281 538	225 007	1 441 531	12 377 107
Polyculture et polyélevage	18 606	23 415	65 247	36 608	29 229	173 105	1 263 742
Total porcins	260 997	294 587	495 294	319 544	254 989	1 625 411	13 775 603

s : secret statistique

Source : Agreste - recensement agricole 2010

Le champ porte sur les moyennes et grandes exploitations ayant au moins 20 porcs ou au moins 5 truies. Afin de récupérer les élevages en vide sanitaire partiel ou total ainsi que ceux dont les capacités possibles répondent au champ, il a été ajouté les élevages ayant des capacités d'au moins 20 places en engraissement ou en post-sevrage ou d'au moins 5 places en truies.

ELEVAGES PORCINS en région Pays de la Loire (RA 2010)

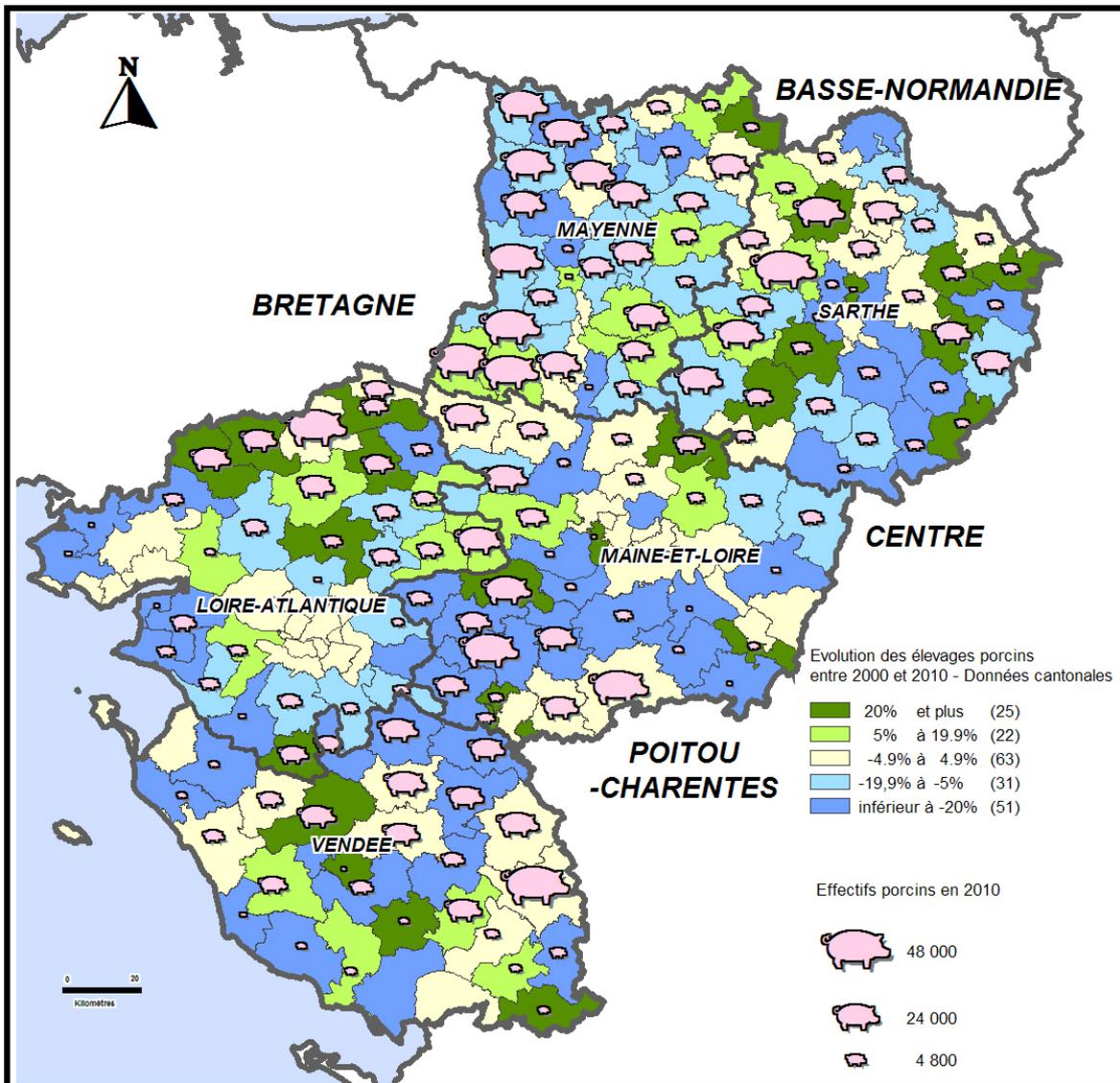
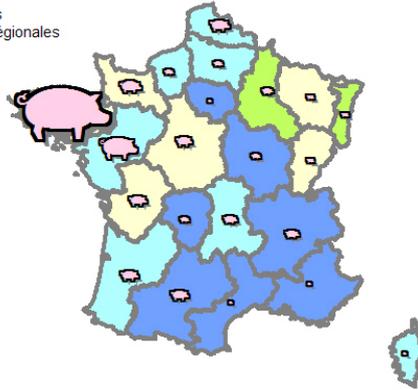
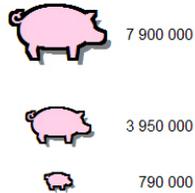
Moyennes et grandes exploitations
ayant au moins 20 porcs
ou au moins 5 truies
ou une capacité minimale de 20 places
en engraissement ou en post-sevrage
ou une capacité minimale de 5 places en truies

LES REGIONS FRANCAISES

Evolutions des élevages porcins
entre 2000 et 2010 - Données régionales



Effectifs porcins en 2010



© DRAAF Pays de la Loire
SRISE - Pôle géomatique & analyse territoriale - 26/09/2012
Source : AGRESTE - Recensement agricole 2010
Fond cartographique : ©IGN-BDCartho®

